

Novembre 2012

Destinataires : Administrateurs des caisses populaires et *credit unions* de l'Ontario

**Objet : Avis au secteur
Formation et qualités requises des administrateurs**

La Société ontarienne d'assurance-dépôts (« SOAD ») a publié un Avis au secteur en réponse à plusieurs demandes de renseignements additionnels des établissements sur la formation et les qualités requises des administrateurs. Cet avis précise les attentes et la méthodologie d'évaluation de la SOAD et contient un sommaire des stratégies de mise en œuvre utilisées par quelques établissements.

Vous trouverez ci-dessous, une liste de questions et de points à considérer qui pourraient vous être utiles dans l'exercice de vos fonctions lors des discussions du conseil sur la revue des progrès effectués dans les plans de mise en œuvre et les processus à l'appui.

- Avons-nous nommé quelqu'un qui se fera le champion de cette initiative?
- Les administrateurs ont-ils tous participé aux webinaires de la SOAD ou consulté les enregistrements se trouvant sur son site?
- Participons-nous activement au développement des exigences en matière de formation et des qualités requises des administrateurs?
- Comprenons-nous ces exigences et les normes et les attentes de la SOAD?
- Avons-nous débattu des avantages que ces initiatives présentent du point de vue des pratiques de gouvernance et des responsabilités de surveillance, notamment la participation accrue des administrateurs aux délibérations du conseil?
- Avons-nous envisagé de dresser un plan de mise en œuvre définissant les principales activités, ressources et délais?
- Fait-on le suivi des progrès effectués dans les activités de mise en œuvre?
- Avons-nous débattu des compétences de base et songé à la nécessité d'acquérir d'autres compétences (p. ex. habiletés plus poussées en leadership; technologies de l'information)?
- Nous sommes-nous penchés sur la meilleure manière d'évaluer les exigences en matière de compétences des administrateurs et du conseil dans son ensemble?
- Avons-nous participé à l'examen et à la validation des évaluations des compétences?
- Avons-nous réfléchi à la façon d'évaluer les nouvelles exigences en matière de compétences par rapport aux compétences déjà établies?
- Avons-nous créé une matrice des habiletés et des compétences regroupant les forces et les faiblesses collectives du conseil?
- Le conseil possède-t-il un large éventail de compétences, notamment sur le plan de la gouvernance, de la gestion des risques, de la planification stratégique et du leadership?

- Avons-nous collectivement une bonne idée des besoins d'amélioration du conseil et des habiletés nécessaires pour y répondre?
- Avons-nous examiné comment les écarts de compétences des administrateurs et du conseil dans son ensemble peuvent être redressés?
- Existe-t-il des écarts de compétences importants qui doivent être comblés?
- Quelles mesures devons-nous prendre pour que tous les présidents, les administrateurs et les membres du comité d'audit atteignent les niveaux de compétences exigés dans les délais impartis?
- Avons-nous tenu compte des exigences, des options et des méthodes en matière de perfectionnement des administrateurs?
- Y a-t-il un budget de formation et de perfectionnement des administrateurs?

L'Avis au secteur est affiché sur le site Web de la SOAD en français et en anglais aux adresses respectives suivantes : www.soad.com et www.dico.com.

Si vous avez des questions ou des observations, veuillez nous les communiquer par téléphone au 416-325-9444 ou au 1-800-268-6653 ou encore nous écrire par courrier électronique à l'adresse info@soad.com.